



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question écrite n° 34493

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'enlèvement de Gilad Shalit. Ce jeune franco-israélien effectuait son service militaire obligatoire en Israël lorsque des terroristes du Hamas sont venus l'enlever sur le territoire israélien en juin 2006. Depuis, Gilad Shalit est un otage retenu dans des conditions qui ne respectent pas la convention de Genève. Personne n'a de nouvelles directes de lui et sa famille doit se contenter de déclarations venant des chefs du Hamas assurant qu'il est vivant. Les négociations entre Israël et le Hamas avancent lentement, et sont très fragiles. Il est nécessaire que la France et ses diplomates se mobilisent pour sauver le dernier otage français. Il souhaiterait connaître le détail des dernières initiatives du Gouvernement français pour permettre la libération de Gilad Shalit.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur le maintien en captivité, depuis juin 2006, de notre compatriote Gilad Shalit. La France a toujours condamné avec la plus grande fermeté le maintien en captivité du soldat franco-israélien. Comme le Président Sarkozy l'a déclaré le 2 mars à Charm el Cheikh, « Gilad Shalit est pour la France un compatriote et nous n'accepterons jamais que sa vie soit mise en danger ». Sa libération est une priorité et nous souhaitons qu'elle intervienne dans les plus brefs délais. Tant qu'il ne sera pas libre, nous ne cesserons d'exiger de ses ravisseurs sa libération immédiate et sans conditions ainsi que des gestes humanitaires et des signes de vie. Nous mobilisons afin d'y parvenir tous les canaux d'influence dont nous disposons, notamment auprès de tous les pays qui entretiennent, contrairement à la France, des liens avec le Hamas, comme la Syrie, le Qatar, la Norvège, la Russie ou la Turquie. Nous nous concertons régulièrement sur le sort de Gilad Shalit au cours des entretiens politiques franco-israéliens. La France entend favoriser la libération de notre compatriote dans le cadre des efforts de sortie de crise et de consolidation du cessez-le-feu à Gaza. Le Président de la République et le ministre ont multiplié, ces derniers mois, les contacts avec le président Hosni Moubarak et les ministres Ahmed Aboul Gheit et Omar Suleiman pour promouvoir l'initiative franco-égyptienne, qui a permis l'arrêt des combats en janvier dernier, et pour appuyer la médiation égyptienne en cours. Enfin, nos autorités maintiennent un contact étroit avec la famille de notre compatriote. L'ambassadeur de France en Israël a remis en main propre à ses parents une lettre du Président de la République, le 19 mars 2009, pour la commémoration du millième jour de détention de Gilad Shalit. La France entend poursuivre ses efforts jusqu'à la libération de Gilad Shalit.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34493

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9418

Réponse publiée le : 12 mai 2009, page 4524